

**Le dimanche 4 juin** : Balade à La Chapelle sur Erdre dans le cadre de la fête de la citoyenneté et du développement durable à la découverte de sites remarquables. Rendez-vous à Capellia à 10h. Prévoir un pique-nique.

**Sorties avec Pascaline**

**Vendredi 23 juin** Vendredi 23 juin à 18h à Pirmil vers le château du Pé à St Jean de Boiseau. Pique-nique et éclairage nécessaire

**Dimanche 23 juillet** pour le tour du lac de Grandlieu avec pique-nique. Rendez-vous gare de Bouaye. Plus de précisions à trouver sur le site de Place au Vélo.

**Sorties avec CCI** (cyclo camping international <http://cci-asso.fr>)

**Du jeudi 25 au dimanche 28 mai** Rando «famille» à l'Ascension, dans la région de Redon. Infos au 02.40.46.75.31 ou 02 23 27 12 38. Rendez-vous le jeudi 25 mai à Redon vers 11h et retour le dimanche 28 mai à Redon dans l'après-midi.

**Du samedi 8 au dimanche 23 juillet** «Quinzaine» CCI le long des canaux bretons. Infos au 02.40.16.00.89 ou 06.03.426.885 ou mail : [alainjolys@netcourrier.com](mailto:alainjolys@netcourrier.com).

(voir l'actualisation sur le site <http://nantes.fubicy.org>)

# Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mai 2006 > n°57

❖❖❖ **Si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, vous n'êtes pas à jour de votre adhésion / abonnement pour 2006. C'est le dernier journal que vous recevez avant radiation.**



**Rédaction**  
 Michel Brugnon  
 Daniel Daoulas  
 Jacques Daniel  
 Pierre Descamps  
 Dominique Dupont  
 Marlène Fesquet  
 Olivier Flamand  
 Thierry Gauchet  
 Raphaëlle Gouédard  
 Sylvain Le Brun  
 Virginie Miché  
 Marc Peroy  
 Nicolas Pinson  
 Christophe Raverdy  
 Bernard Renou

**Dessins**  
 Jacques Clavreul

**Graphisme**  
 Saprísti\*

**retrouvez-nous**  
 au local pour le rendez-vous hebdomadaire  
**tous les jeudis de 17h à 20h**  
 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes  
 tél > 02 40 200 400  
 portable > 06 27 200 655

**et aussi sur internet**  
 mail > [nantes@fubicy.org](mailto:nantes@fubicy.org)  
 site > <http://nantes.fubicy.org>  
 Pour s'inscrire à la liste de diffusion envoyer un mail à : [velo-serveur@fubicy.org](mailto:velo-serveur@fubicy.org) avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

\* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

# Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mai 2006 > n°57

ÉDITO



La Fête du Vélo retrouve les bords de Loire le 11 juin prochain. Profitez de l'aubaine, et bénéficiez de la suppression de la circulation motorisée dans ce cadre royal ! Relayez sans modération l'information.

Et pourtant quand on propose « faites du vélo » tous les jours, on entend souvent répondre « c'est dangereux ». Faux d'après les statistiques et d'après notre conviction qu'il faut cohabiter ensemble dans un trafic plus apaisé et un environnement plus sûr. On ne peut pas nier les difficultés rencontrées par les cyclistes dues aux aménagements ou à la réglementation peu adaptée. Pourtant en ouvrant l'œil et en tenant toute leur place, les cyclistes ont de beaux jours devant eux. Cependant Place au Vélo demande des améliorations pour mieux aider le vélo : nouveau « code de la rue », généralisation des contresens, suppression des points noirs... Vous trouverez nos avis dans ce numéro.

Notre but principal reste l'augmentation de la pratique cycliste. La baisse du trafic automobile pacifie la circulation urbaine, et permet que le vélo soit de moins en moins « oublié » par les autres utilisateurs de la rue.

Pierre Descamps



- 2 → Revue de presse
- 3 → Le congrès de la Fubicy
- 4 → Nos propositions sur les aménagements cyclables
- 5
- 6 → Les actions de PAV
- 7 → Les plassevélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV  
→ Agenda

**Assemblée générale annuelle**  
 mardi 30 mai 2006 à 20h30,  
 Maison des syndicats

- Ordre du jour :**
- ❖❖❖ Fête du vélo
  - ❖❖❖ Concours Vélo et santé
  - ❖❖❖ Interventions scolaires
  - ❖❖❖ Réunion fiches de signalisation
  - ❖❖❖ Contrôle techniques
  - ❖❖❖ Balades d'été

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 20 mai**  
 ❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Mardi 30 mai**  
 ❖❖❖ Assemblée générale  
 Maison des syndicats à 20h30
- **Jeudi 1 juin**  
 ❖❖❖ bricolage Fête du vélo rue d'Auvours 10-20h
- **Samedi 3 juin**  
 ❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Dimanche 4 juin**  
 ❖❖❖ Sortie PAV La Chapelle
- **Dimanche 11 juin**  
 ❖❖❖ Fête du vélo « Bords de Loire »
- **Samedi 17 juin**  
 ❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Vendredi 23 juin**  
 ❖❖❖ Sortie PAV vers St Jean de Boiseau
- **Lundi 3 juillet**  
 ❖❖❖ Assemblée générale  
 Maison des syndicats à 20h30
- **Dimanche 23 juillet**  
 ❖❖❖ Sortie PAV tour du lac de Grandlieu

**Bulletin d'adhésion** + abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 € - école/collège 10 €  
 Adhésion + abonnement à Vélocité\* 22 ou 26 €

nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
 adresse \_\_\_\_\_  
 tél \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_



**Lyon**

Faut-il passer les cyclistes au kärcher?

C'est par cette question provocatrice que Pignon sur Rue a invité les médias lyonnais à réfléchir à la verbalisation et à la stigmatisation croissante des cyclistes. Les journalistes sont venus en nombre et ont relayé les nombreux arguments de l'association. Par exemple : « Qui est le citoyen responsable ou le délinquant ? Le cycliste qui ne respecte pas le code ou l'automobiliste qui ne respecte pas l'environnement et ses concitoyens ? » ou bien : « Le cycliste a conscience du danger comme le piéton qui traverse en dehors des clous. Ce dernier n'est pas sanctionné alors pourquoi sanctionner le cycliste qui traverse à un feu rouge désert ? ». *à partir de Opinion sur Rue, n° 3, mars 06*

**Le Mans**

Une association omniprésente, des résultats en retour

Participation aux enquêtes d'utilité publique concernant le vélo ainsi qu'aux études, au Comité de pilotage vélo, aux comités de ligne SNCF, aux conseils de quartier, etc. Ce lobbying commence à payer : le projet tramway et le plan de circulation associé, la commission de circulation et les projets culturels prennent en compte réellement les besoins des cyclistes. Le premier contre-sens a été ouvert en février et depuis les projets fleurissent par paquet de 20 ! La gare multimodale prévue sans rien pour les vélos se voit musclée par Cyclamaine d'une station vélo multiservice avec location, gardiennage surveillé, entretien, etc. *à partir de Cyclamaine Infos n° 32, février 06*

**Lille**

Dépasser les 1000 adhérents

Pas loin de 700 en 2005 avec une augmentation de près de 10%, c'est déjà pas mal mais 1000 ça vous pose une association face aux autorités ! et pas difficile puisqu'il suffit à chaque adhérent d'en trouver un autre dans sa famille, ses amis ou au travail et pour les plus motivés en distribuant des tracts sur les vélos ou même en interpellant directement les cyclistes rencontrés. L'ADAV y croit puisqu'elle a décidé d'offrir un superbe vélo hollandais (d'occasion) au millième adhérent. *à partir de l'Heurovélo, n° 51, mai 06*

**Toutes les revues sont consultables au local**

**Toulouse**

La Maison du vélo avance... dans le bon sens !!!

Le projet de création avance. Le permis sera attribué fin mars, le financement sera bouclé fin juin, les travaux pourront commencer en juillet pour une inauguration en fin d'année. Les adhérents sont invités à trinquer dans ses murs dès ce mois de mai. *à partir du journal du cycliste urbain, n° 90, avril-mai 06*

**Chambéry**

Où en est l'atelier de réparation vélo ?

Nous avons les locaux, et même un référent super motivé, il ne manque plus que les pièces, les outils et les bénévoles pour les permanences !... Dans un premier temps l'atelier ouvre au grand public par un vin d'honneur le 17 mai en appelant les adhérents à contribuer pour combler les manques. *A partir de la La bicyc'lettre, n° 35, mars 06*

Bernard



**Fête du Vélo : c'est bientôt !**

Vous le savez, la Fête du Vélo prépare son grand retour sur les bords de Loire pour la journée du 11 juin 2006. La Fête du Vélo constitue l'événement grand public de l'association car chaque année plus de 10 000 participants s'y rencontrent. Pour nous, cyclistes militants et convaincus des avantages que présente le vélo pour se déplacer, c'est l'occasion de faire passer des messages et d'entraîner des cyclistes occasionnels à se déplacer à vélo plus fréquemment.

Deux itinéraires sont proposés : le parcours de la Divatte (réservé aux vélos et animé) et le parcours du Vignoble (parcours uniquement fléché). Servez-vous du dépliant inclus dans ce numéro de la Bicyc'lettre pour composer votre itinéraire. Tout au long de votre balade, sur le parcours de la Divatte, vous aurez de multiples occasions de mettre pied à terre. Des animations gratuites vous seront proposées sur différents sites, de 9h à 18h. Stands de Place au vélo à Nantes et à Thouaré. Location de vélos à Nantes Vincent Gâche et à Ste Luce-Bellevue Les besoins en bénévoles sont grands. alors nous espérons que cette année vous aurez le temps de vous rendre davantage disponibles. L'an dernier nous n'étions pas suffisamment nombreux. Il faut des cyclistes

aguerris pour des postes de commissaire volant et d'autres plus cool pour les stands de Place au Vélo. Par ailleurs, nous organisons, le jeudi 1er juin, une journée de bricolage Fête du Vélo ! Elle se déroulera dans la cour de l'association de 10h à 21h. Venez quand vous voulez pour nous aider. Nous nous occupons de vos estomacs, alors venez les mains dans les poches avec votre bonne humeur ! Pour vous inscrire : 02.40.200.400 ou nantes@fubicy.org

→ **N'hésitez pas à venir chercher des dépliant et des affiches de la Fête du Vélo à l'association pour les déposer dans votre quartier, chez vos amis, à l'école de vos enfants, sur votre lieu de travail...**

Rendez-vous le 11 juin et bonne balade !

**Proposition de camping**

Comme prévu, camping à la Pierre Percée le samedi soir. Ainsi vous serez les premiers sur la Divatte le dimanche matin. Apportez votre tente et votre nourriture. Sur place : une grande zone d'herbe, des sanitaires et surtout d'autres cyclo-campeurs qui auront tant d'histoires à raconter...

Question déquilibre...

Yves Le Lann



LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT...

**Quelques nouvelles du CHU**

D'abord la bonne nouvelle: les cyclistes sont de plus en plus nombreux. Si je compare la fréquentation des mois d'avril et mai de ces dernières années à l'Hôtel-Dieu, voici les chiffres moyens car cela varie suivant la météo. En 2001: 60 à 120, 2002: 110, 2003: 120, 2005: 160, 2006: 200. Mauvaise nouvelle : le CHU reste très timoré dans ses actions en faveur du vélo. Retard dans l'aménagement de parkings sécurisés et d'installations supplémentaires d'appuis-vélo, convention au point mort avec PAV pour des ateliers techniques, marquage et apprentissage... Un projet encourageant : la construction d'un local à vélos sur un nouveau parking-relais-voiture près du MIN et bientôt une centaine de vélos-CHU pour faire la navette entre ce parking et l'Hôtel-Dieu. Pour être plus actif sur ces projets, je propose aux adhérents-salariés du CHU de me contacter : Daniel Daoulas, 5 av d'Avallon 44300 Nantes Tel 02 40 93 03 92 ou service Hématologie-hop de jour greffe-8ème ét.aile sud

Daniel

**Lutte aviaire**

Les étourneaux ont choisi un dortoir bien gênant pour les cyclistes : les arbres qui surplombent les garages à vélo de la gare Nord. Il est urgent de trouver une solution, qui peut être d'effaroucher les oiseaux pour qu'ils aillent «fienter» ailleurs ou de protéger les garages à vélo par un toit.

Yves Le Lann

**Frustrant !**

Au hasard d'une lecture je tombe sur le terme «bitrochosophobie» qui m'interpelle puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de la peur du vélo ! Le terme cyclophobie est aussi valable bien sur, mais pourquoi faire simple... Après quelques recherches sur le web donc, je n'ai trouvé à l'opposé que «ochophobie» pour la peur des véhicules, mais rien de spécifique pour la peur des voitures, frustrant non ? Donc comment appellerions nous la peur des voitures, présente chez tant de cyclistes ? idée concours ? Au passage, pour ceux qui seraient apopathodiaphulatosophobes\*, n'hésitez pas à pédaler ! *\* Qui ont peur de la constipation.*

Sylvain

**Car arasant !**

Jeudi 19 avril en route pour la gare et le congrès de la Fubicy d'Amiens, je me suis fait frôler à vélo par un car « CARIANE » qui roulait vite au début du couloir protégé au haut de la rue Paul Bellamy. Alors qu'il n'y avait pas de trafic, j'ai calmement retrouvé le chauffeur au sas, pour lui expliquer qu'un mètre est nécessaire à ma sécurité. S'il a baissé sa vitre, il a levé les bras et ne s'est même pas excusé. En conséquence je fais un courrier au Conseil général avec le numéro de la plaque d'immatriculation car un autocar mayennais doit comme les autobus de la TAN respecter les cyclistes.

Christophe

**Balades**

Envie d'évasion douce, de promenades en famille ou entre amis. Vous pourrez par l'intermédiaire du portail <http://voiesvertes.com> préparer de chez vous une évasion dominicale, à la découverte des coins d'air pur des campagnes du Grand Ouest. Ce site vous propose toutes les informations techniques et touristiques nécessaires à la préparation d'une excursion ou d'un séjour de plusieurs jours sur les voies vertes et véloroutes du Grand Ouest. L'équipe de voiesvertes.com vous souhaite de belles balades.

Nicolas Pinson



Place au vélo vend des gilets fluo à 7€

**De l'utile à l'agréable...**

Les beaux jours nous donnent envie de sortir plus souvent le vélo. Alors, mieux vaut le prendre aussi pour aller travailler. C'est ce que je fais quand cela est possible. Après 15 km le matin, je suis en super forme pour commencer ma journée. Et le soir vers 17-18 h j'apprécie la balade du retour. Le chemin qui borde le Cens et l'Erdre font partie de mon trajet, il m'arrive souvent de croiser des hérons et des poules d'eau. J'ai l'impression d'être en rando. C'est vraiment très agréable. Et puis, à vélo, il est rare de rester bloqué par les encombrements de circulation. Les pistes cyclables ne connaissent pas encore les bouchons. Avec tous ses avantages, aller au boulot à vélo, c'est aussi pour moi un excellent moyen de garder la forme.

Suzette Carcaud

**Vend vélo couché 850 €**  
De marque Optima, modèle Lynx, pour homme de plus de 1,75m. Equipement Shimano Deore.  
Appeler Vincent : 02 40 49 04 60 ou 06 80 72 09 86

Pierre Surun





## Jours de Fête

Les 16 et 17 septembre, à l'occasion de la semaine de la mobilité, l'association sera présente à « Jours de Fête » (Saint-Herblain, Parc de la Bégraisière) pour inciter les festivaliers à se rendre sur le site à vélo.

Nous proposerons un service de gardiennage des vélos, un atelier contrôle technique gratuit et le marquage des vélos, pour lutter contre le vol.

Jours de Fête est un événement entièrement gratuit, dédié aux arts de la rue et à la musique.

Nous vous en reparlerons mais réservez dès à présent ce week-end pour profiter des spectacles, et pourquoi pas nous donner un coup de main...une journée...une demi-journée...ou quelques heures !

Raphaëlle

## Contrôles techniques

- samedi 20 mai à Sainte-Luce-sur-Loire de 9 à 18h (Mail de l'Europe)
- dimanche 21 mai à Bouguenais de 9 à 19h (La Matrasserie)
- samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin à La Chapelle-sur-Erdre de 10 à 17h (Capellia)
- dimanche 2 juillet à Sautron de 9 à 13h (pendant le marché)

Disponibles ? Contactez Dominique au local.

## Rue St Jacques

Réunion du CCQ Nantes-sud sur l'aménagement de la Rue Saint-Jacques en 2007 et 2008. Cette rue à forte fréquentation (18 000 véhicules/jour) comporte actuellement une bande cyclable dans le sens montant (vers le sud), et des flèches vertes de liaison vers Pirmil. Ces bandes sont très utiles et appréciées, permettant notamment aux cyclistes de remonter les files de voitures bloquées dans les bouchons. Or le projet qui nous a été présenté comporte... la suppression de ces deux marquages cyclables avec des stationnements en épi ! Nous devons rester attentifs sur les aménagements de cette rue très importante. La meilleure solution est peut-être la création d'une vraie zone 30, comprenant des dispositifs importants de ralentissement et canalisation des véhicules, limitant le stationnement et donnant aux cyclistes et piétons un espace utilisable pour remonter la file de véhicules à l'arrêt ou à faible allure.

Michel

## Accident du collégien de St Léger

Nous sommes toujours concernés par les accidents de cyclistes, et particulièrement quand un collégien de l'agglomération en décède ! Début mars, un adolescent a été percuté par une moto à l'heure où le car scolaire rejoignait l'entrée de Bouaye.

Le samedi 8 avril, avec les habitants de St Léger les Vignes nous étions 7 adhérents de PAV à nous joindre à une manifestation de recueillement en sa mémoire et de soutien à sa famille pour que des aménagements cyclables voient enfin le jour sur cet axe réputé dangereux.

Les élus locaux semblent décidés à faire avancer rapidement des mesures sécurisant la circulation cycliste puisqu'une réunion a eu lieu le 19 avril à St Léger en présence des maires de St Léger et de Bouaye, du conseiller général, des adjoints « urbanisme-circulation », et d'une dizaine de parents.

La discussion s'est déroulée dans une atmosphère de collaboration élus-parents autour d'un projet réalisé (avec célérité !) par les services de la DDE et le Conseil Général pour traiter ce point noir (environ 200 à 300 mètres de chaussée à l'entrée de Bouaye). De nombreuses remarques ont été faites par les parents (et Place au Vélo) : initialement, piste non séparée de la route et utilisable par tous les deux roues que nous avons souhaité voir transformée en piste vélo séparée par un merlon mais partagée avec les piétons (espace limité). Ont aussi été évoqués : écluses, longueur des écluses et dispositifs de retour sur la chaussée, traversées, aménagements ralentisseurs pour véhicules, signalisation... On devrait tenir compte de nos remarques. Discussion plus générale sur la nécessité de prévoir des aménagements bien conçus, éventuellement en site propre... Mais il faudra faire avec le plan des continuités de l'agglomération et la diminution importante des crédits voirie du CG. Espérons qu'elle n'affectera pas les circulations vélos que par ailleurs le Conseil Général souhaite étendre à d'autres portions de routes départementales

Daniel et Jacques

## Action SAMOA

Petite opération commando ce 12 mai quai Mitterrand. Trois activistes de Place au vélo ont dévissé (en 1min) deux barres de bois appuis-vélos de l'île de Nantes. C'est vraiment trop facile de décrocher un vélo en sciant ou dévissant la faible barre de bois. Ce modèle est le seul utilisé sur le territoire de l'île de Nantes, chasse gardée de la SAMOA. Les deux barres ont été déposées chez leurs propriétaire.



## Ligne 4 à Duchesse Anne

Nous avons pu rencontrer les techniciens de la Sémitan et de Nantes Métropole pour parler des aménagements cyclables au long de la ligne 4, en particulier sur le secteur Carnot – Duchesse Anne. Le principal point est le franchissement du pont LU dans le sens sud-nord (il y a une bande cyclable sur l'autopont dans l'autre sens). La plateforme du busway sera à niveau avec la voie de circulation et les véhicules pourront doubler les vélos facilement. On peut penser que les vélos qui continueront vers le nord ou vers l'ouest utiliseront la plateforme du busway pour atteindre le plateau d'échanges tram/busway qui sera libéré des voitures. La rue Henri IV sera autorisée dans les deux sens aux vélos. Dans le sens montant, l'accès des voitures sera contrôlé par un feu donnant priorité au busway, en sens descendant les cyclistes rouleront seront sur la plateforme busway.

Marc

## Gestion des travaux

Fin mars, Place au vélo a rencontré la presse pour s'indigner de ce que les gestionnaires des chantiers en ville ne prennent généralement pas en compte les circulations des vélos, comptés pour négligeable par trop de ces techniciens. Il suffirait souvent de peu de chose – déplacer une barrière, faire sauter une bordure de trottoir...- pour simplifier et assurer aussi un transfert des automobilistes vers le vélo, beaucoup plus souple dans les situations perturbées.

Les journalistes ont bien fait part de nos préoccupations.

# Congrès de la Fubicy à Amiens

**Vélocité** Place au Vélo a gagné 5 abonnements « découverte » d'un an à « Vélocité » la revue de la Fubicy. Les 5 adhérents qui se manifesteront les premiers pourront en profiter.

**Document à diffuser :**  
**Le vélo dans les giratoires**  
Un nouveau dépliant bien utile édité par la FUBicy est disponible au local : prendre un giratoire à vélo. Venez vous servir.

## La 8<sup>ème</sup> Bourse aux vélos... Un succès



Une vingtaine de bénévoles de Place au Vélo, en partenariat avec l'atelier d'insertion ATAO\*, étaient fidèles au poste le 25 mars dernier pour assurer cet événement : montage et animation du stand, dépose des vélos, enregistrement de ces derniers au guichet « vente-achat », marquage, surveillance du site et conseils...

Le temps maussade n'a pas atteint l'enthousiasme des volontaires et du public qui est venu nombreux au rendez-vous, donnant une nouvelle cure de jouvence à nos chères bicyclettes, retrouvant les chemins joyeux de notre jolie Nantes et de ses charmantes balades ! L'occasion aussi de promouvoir l'utilisation du vélo lors de nos déplacements quotidiens.

Au total, sur 163 vélos déposés, ce sont pas moins de 94 % des vélos dame qui ont été vendus, 83 % des vélos mixte, 76 % des vélos homme et 72 % des vélos enfant ... un vrai succès qui ne se dément pas au fil des années puisque depuis mars 1993, date de la troisième Bourse aux vélos, le nombre des vélos vendus a presque doublé pour un prix de vente quasi-constant !\*\* Qu'on se le dise, le vélo a le vent en poupe !

Virginie Michel

\* ATAO apporte chaque année un lot de 40 vélos et assure un contrôle technique gratuit.

\*\* Comptabilisation hors ventes d'ATAO.

Cette année c'est Amiens qui a chaleureusement accueilli les associations venant de toute la France à l'occasion du Congrès de la FUBicy les 21,22 et 23 avril. Place au Vélo y était bien représentée. Comme à chaque édition, une journée d'étude invitant tous les élus et techniciens en charge des déplacements de l'ensemble des collectivités territoriales ouvre ce rendez-vous cycliste et militant. Nous avons commencé par accueillir le « Monsieur vélo » du ministère des transports. La balade à vélo de clôture de la journée d'étude a réuni environ 300 cyclistes à la découverte de la ville d'Amiens coupée d'un vin chaud et d'un spectacle « à bicyclette ».

L'ordre du jour très chargé du samedi a miraculeusement été tenu. L'assemblée générale annuelle de la fédération fut aussi très riche en échanges et en débats. Le Guidon d'or a été attribué à l'antenne de la DDE de Grenoble sur le campus universitaire pour son travail remarquable en faveur du vélo et des PMR. A l'inverse le clou rouillé dénonce la très mauvaise volonté de l'agglomération de Rouen en terme de non-respect de ses engagements quant au réseau cyclable.

## Table ronde « A vélo des l'école ! »

Les comportements de mobilité suivent le cycle de vie de chacun de nous et les préférences modales se forment dès le plus jeune âge. Une chaîne de mobilité durable de l'école à l'entreprise doit donc être mise en œuvre afin que les bonnes pratiques, dont celles du vélo, soient pérennes. Seulement, entre les pédibus et les PDE, il demeure aujourd'hui des chaînons manquants, que sont les collèges, lycées et universités où le vélo doit avoir sa place.

Sur ce thème plusieurs intervenants se sont succédés dans la matinée pour nous présenter leurs actions mises en place ces dernières années afin d'insérer le vélo dans les écoles :

- les plans de déplacement des jeunes mis en place par l'ADEME-Picardie,
- le programme « Mon école à pied à vélo : prends tes pieds en mains ! » présenté par l'asso Vélo Québec
- le brevet du cycliste proposé par Provélo en Belgique
- le programme « Bike it » de Bicycle Association / Cycling England.

## Actions vélo du CG du Bas-Rhin dans les collèges.

L'association Vélo-Emploi mène des opérations de contrôle des bicyclettes, dans les collèges du département depuis l'année 2000. Bref bilan : 18000 vélos ont été contrôlés, 8000 ont bénéficié d'une intervention directe dont 2000 repérés comme dangereux !

Cette initiative du Conseil général permet d'optimiser l'utilisation des vélos et de sensibiliser les élèves à leur entretien : avec leurs parents ils sont responsabilisés. On peut tout de même remarquer qu'il serait plus intéressant d'impliquer les enfants pour leur apprendre les réglages et réparations simples plutôt que d'intervenir sur leur vélo pendant qu'ils sont en classe.

Marlène

## Atelier « les vélobiles »

Sur le principe, une vélobile est un véhicule à 3 roues (parfois 2) propulsé principalement par l'homme et disposant d'une protection et d'un coffre. Aujourd'hui les vélobiles ressemblent à un tricycle couché avec une coque, Quatre intervenants : deux fabricants hollandais et un français et un usager, médecin à Paris. Un homme produisant 100 à 150 watts d'énergie, il est essentiel pour les vélobiles d'être légères, petites et aérodynamiques. Les vélobiles sont parfaitement adaptées aux terrains plats et venteux. Mais sur les modèles les plus aérodynamiques il faut alors prévoir un parachute pour les grosses descentes afin de limiter les sollicitations des freins (sur une pente à 7%, on fait 50/60 km/h). Dans les côtes et les démarrages le poids du véhicule (25 kg) est un handicap. Celui-ci est peu adapté à une utilisation urbaine, où le vélo garde sa place. Ce n'est pas le cas en revanche pour de plus longues distances. En gros, on peut atteindre 45 km/h là où pour la même énergie on serait à 20 km/h sur un vélo droit. Elle fait environ 3 m de long et la largeur généralement moins de 80 cm pour passer par les portes. Deux modèles sont actuellement proposés à la vente par le constructeur hollandais : le Mango 4500 € et le Quest 5600 €.

Le médecin fait 40 à 70 km/jour pour visiter ses malades et se rendre à l'hôpital où il enseigne. Comme équipement, il faut protéger la tête des intempéries : lunettes, casquette ou bonnet. Les vêtements de pluie ou thermiques ne sont pas nécessaires. En été, la vélobile reste ouverte. En hiver une capote mousse permet de la fermer. Pour rouler, un short/T-shirt suffirait toute l'année. En pratique, pour être présentable chez ses patients, il utilise un pantalon léger et enfle une veste au dessus de sa chemise à l'arrivée. Ses 15 à 20 kg de bagages trouvent leur place derrière le siège.

Pierre

## Vélos pliants

Le revendeur des vélos pliants 'Brompton' offre 10% sur l'achat d'un vélo aux membres des associations de la Fubicy.



# Les aménagements demandés par Place au vélo

Il est temps pour l'association de préciser le catalogue de ses revendications en terme d'aménagements et de réglementation dans l'agglomération. Voici dans cette page un catalogue de nos souhaits.



LES DISCONTI ... ... NUITÉS

## Le « Code de la rue »

La solution à beaucoup de problèmes en ville. Les Belges l'ont adopté depuis 2004. La rue n'est pas la route. Il faut redonner en ville la priorité aux fonctions urbaines, et non les sacrifier au transit motorisé. Une majorité de rues ont vocation à devenir des «Zones 30». La modération de la vitesse améliorera la sécurité de tous, et le cadre de vie urbain. La «séparation des flux», avec des voies cyclables pour nous cyclistes, est possible et souhaitable sur un réseau de voiries principales traversant l'agglomération. Dans toutes les autres rues, il faut pacifier la cohabitation nécessaire entre tous les usagers. Nous pouvons être à un moment ou un autre piéton, cycliste, automobiliste, motocycliste ou passager d'un bus... Le Code, conçu à l'origine pour faciliter et réguler la circulation automobile, est encore très marqué par son origine routière. Il est maintenant inadapté au tissu urbain et à un trafic devenu dense, il doit donc évoluer. Cela permettra de favoriser les «modes doux», pour répondre aux préoccupations des citoyens : préservation de l'environnement, réduction des nuisances, bienfaits de la marche et du vélo sur notre santé... A consulter à <http://fubicy.org/droit/propositions/coderue.htm>

## Contresens ou double sens cyclable

L'idéal : le double sens cyclable est généralisé dans le centre-ville et sur toutes les voies non structurantes. Plus concrètement, la réalisation de zones (quartiers) entièrement cyclables est plus réaliste. Le contresens est d'autant moins dangereux qu'il n'est pas exceptionnel. Les Belges qui ont des SUL (Sens Uniques Limités) généralisés dans les voiries le permettant n'ont pas de problème de sécurité.



## Appuis vélos

A bannir tous les systèmes pince-roue. A bannir également les appuis vélos type île de Nantes (voir page 6) que l'on peut scier ou simplement démonter en enlevant les vis.

Le type d'appuis généralisé à Nantes où l'on peut attacher le cadre et les roues nous convient. Parfois une barrière qui fait double emploi est aussi utile pour attacher son vélo. Pourquoi pas des mobiliers urbains favorisant l'accrochage des vélos (barrières, sucettes publicitaires, poteaux des luminaires, bornes antistationnement pour voitures mais prostationnement pour vélo). Ce qui compte ce n'est pas la forme de l'arceau mais le résultat. Le code de la rue propose une place de stationnement voiture sur 40 sur chaussée à transformer en 6 appuis-vélos. Pour les sites comme les gares où le besoin de stationnement est de plus longue durée, un parking facile d'accès, abrité et sécurisé est indispensable.

## Aménagements mal faits

La charte des aménagements cyclables de la ville de Nantes, que la Métropole a repris à son compte nous convient. Il existe des aménagements plutôt anciens, par exemple à St-Sébastien ou à St-Herblain qui sont appelés à disparaître. Souvent l'excès de vouloir trop bien faire a amené à des aménagements non lisibles et au final moins sûrs. Rien ne vaut pour le cycliste un trajet direct, sur une voie principale. Non aux déviations alambiquées sous prétexte de sécurité ou de «tranquillité».

## Points noirs

L'agglomération compte encore de nombreuses discontinuités où les cyclistes ne sont pas en sécurité sans possibilité d'itinéraire parallèle (pont du Cens, rond-point de la Rivière, ronds-points route de Pornic, porte de Sautron, pont de la Tortière...) Les plus gros points noirs des circulations de l'agglomération se trouvent souvent aux portes des périphériques et des pénétrantes. Le plus souvent les entrées des voies rapides sont traitées par des giratoires trop grands ayant 2 ou 3 files en accès et en sortie. Il faut réduire leur taille (ex porte de la Chapelle), utiliser habilement les passages piétons et les trottoirs (ex porte de St-Herblain) ou repenser l'échangeur (portes de Sautron, de la Chapelle).

## Stationnement en épi

Autre anomalie pénalisante pour le vélo urbain : Les boulevards ou rues limités en largeur, généralement bordés d'arbres comme Victor Hugo, Général Buat, Pasteur pour ne citer que les plus souvent signalés. Les voitures stationnées sont trop souvent hors gabarit et débordent sur la bande, obligeant le cycliste à un périlleux écart. Ce type de stationnement, déjà dangereux par le fait que l'automobiliste n'a pas de visibilité pour en sortir, doit être rendu impossible.

## Aménagements des ronds-points

Le danger pour le cycliste est connu : c'est que l'automobiliste, stressé par l'arrivée des autres voitures, ne prête plus attention à ce qui se passe sur sa droite. Donc appliquer un principe qui est de rendre le cycliste visible dans le rond point, en entrée et sur l'anneau... Les files multiples en entrée et en sortie doivent être bannies, de même que les grands giratoires qui permettent aux véhicules de conserver leur vitesse. Nous ne demandons pas de bande peinte ou tracée dans l'anneau, trop dangereuse. Les vélos doivent rouler comme les automobiles, ce qui impose une réduction de la vitesse de celles-ci.



## Niveaux zéro

Entrer ou sortir d'un aménagement propre ne peut pas se faire avec un obstacle inconfortable ne serait-ce que de 4 cm : pourquoi Nantes si souvent innovante n'inaugurerait-elle pas des bordures partiellement robotées pour permettre l'écoulement et des cyclistes et des eaux pluviales ? En plus cela conforterait la circulation des PMR qui ont besoin de moins de 2 cm pour franchir les trottoirs en autonomie.

## Gestion des travaux

Les entreprises doivent avoir le souci de la circulation des vélos comme elles ont le souci de la fluidité des circulations automobiles. Cela suppose d'être attentif à la pose des pancartes, obstacles ou dénivelés pouvant les gêner. Il est souvent facile d'aménager sans frais un déstagement vélo. Les cyclistes ont souffert autant que les automobilistes de la gestion du chantier de la ligne 4 (voir plus bas). Les services des pôles doivent également être attentifs à nos problèmes.



## Signalisation au sol, verticale

Les damiers verts au sol sont indispensables là où la bande cyclable coupe une file de circulation. Ils ont tendance à ne plus être peints (ou repeints), exemple quai de la Fosse. Les panneaux C113 limitant les bandes cyclables aux seuls vélos sont maintenant bien installés dans l'agglomération.

## Aménagements péri-urbains

Ces aménagements manquent encore beaucoup ! Une alternative agréable pourrait être le balisage de trajets parallèles évitant les grands axes. Nous attendons beaucoup du transfert de responsabilité de la voirie dans le territoire de Nantes Métropole. Exemple la RD 79 entre Nantes et La Chapelle-sur-Erdre : un beau projet des services de NM attend sa réalisation désormais possible. Le danger c'est la vitesse. Donc rendre

visible le cycliste, ralentir les voitures sans transformer la route en jeu de slalom, séparer les voies si nécessaire. Le pire ce sont les routes encore tranquilles il y a dix ans, devenues fréquentées par l'étalement urbain : il faut leur donner un statut «quasi-urbain». Un trottoir ça vous change une route ! La priorité doit être donnée aux dessertes des écoles et collèges.

## Axes sécurisés

Une vieille demande de Place au vélo de pistes en site propre est-ouest et nord-sud pouvant drainer des déplacements cyclistes plus lisibles.

## Stationnements en immeubles

Un des freins à la possession de vélo est la peur du vol, qui se produit souvent dans les immeubles. L'idéal est le stationnement individuel sécurisé, un box par appartement pour 2 vélos, cessible aux voisins qui en ont plus besoin. Dans le cas d'un local d'immeuble, il faut qu'il soit fermé avec des appuis vélos adaptés.

## Fiches de signalisation

Nous vous rappelons que vous pouvez transmettre à l'association une fiche pour nous signaler les aménagements manquants ou mal faits près de chez vous ou sur votre itinéraire, ainsi que la localisation précise des stationnements vélos à créer. Une réunion avec Nantes Métropole aura lieu ce mois de juin pour le suivi des fiches précédentes et la remise des nouvelles. Une lettre ou un mail suffit à défaut du formulaire (disponible sur notre site). Pour les problèmes de nettoyage de piste, d'égoutage..., utilisez le numéro vert de la Propreté Publique : 0800 34 4000 Pour des problèmes ponctuels et temporaires de voirie, trous ou bosses..., utilisez le numéro vert de la voirie : 0800 00 4000 Le site de PAV s'enrichit de la liste des contresens cyclables existants sur Nantes et ceux que nous réclamons. Tous les quartiers ne sont pas remplis. Faites-nous part de vos demandes et remarques. [http://www.fubicy.org/nantes/contresens/index\\_contresens.htm](http://www.fubicy.org/nantes/contresens/index_contresens.htm)